



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Culture Chiffres

Baromètre des sorties culturelles 2025

Louna Cormier
Flore Cornuet
Anne Jonchery
Jasmina Stevanovic

2026-4

Baromètre des sorties culturelles 2025

Louna Cormier, Flore Cornuet,
Anne Jonchery, Jasmina Stevanovic

Initié en 2024 et désormais réitéré chaque année, le baromètre des sorties culturelles 2025 fait apparaître des taux de fréquentation culturelle proches de ceux observés l'année précédente, malgré un léger recul. Ainsi, en 2025, 57 % des Français sont allés au cinéma, 47 % ont assisté à un spectacle, 61 % ont visité un monument, 33 % un musée et 33 % ont fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque. En outre, 20 % de la population s'est rendue à un festival.

En matière de stratification sociale, les 15-24 ans fréquentent davantage les équipements culturels que leurs aînés. De même, les plus diplômés ainsi que les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont les pratiques de sorties culturelles les plus développées. Cette édition du baromètre s'est également intéressée aux mobilités touristiques dans lesquelles s'inscrivent les sorties muséales et festivières, montrant que 44 % des visiteurs de musées et 40 % des festivaliers associent leur sortie à un séjour comportant au moins une nuitée, un taux qui augmente avec l'éloignement géographique de l'équipement culturel.

Enfin, cette édition du baromètre s'est penchée sur deux événements nationaux : la Fête de la musique et les Journées européennes du patrimoine. En 2025, ce sont 26 % des Français qui déclarent avoir participé à la Fête de la musique et 16 % qui ont réalisé une visite dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Si la Fête de la musique attire un public jeune et plus populaire que celui des concerts, les Journées européennes du patrimoine mobilisent un public diplômé mais aussi plus âgé que celui des visiteurs de monuments et de musées. Le manque de disponibilité et d'intérêt, ainsi que la crainte d'une trop forte affluence représentent les principaux freins à la participation à ces événements culturels.

Le baromètre des sorties culturelles est réalisé en collaboration avec le Crédoc, dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie et aspirations*, menée en ligne auprès de 3 000 résidents en France entière âgés de 15 ans et plus.

En 2025, 57 % des Français sont allés au cinéma, 47 % ont assisté à un spectacle et 61 % ont visité un monument

Près de six Français sur dix déclarent être allés au cinéma au cours de l'année 2025 (57 %). Parmi eux, 36 % s'y sont rendus une ou deux fois, 32 % trois ou quatre fois et 32 % cinq fois ou plus (tableau 1). Au cours de la même période, un tiers de la population déclare avoir fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque.

Près de la moitié de la population (47 %) déclare par ailleurs avoir assisté à un spectacle vivant en 2025 (concert, théâtre, cirque ou danse). Le concert demeure la sortie la plus fréquente : 35 % de la population a assisté à au moins un concert et 9 % à au moins trois concerts durant l'année. La sortie au théâtre concerne un Français sur cinq (20 %). Comme pour le concert, une proportion minoritaire de la population (6 %) déclare y être allée trois fois ou plus au cours des douze derniers mois. Les spectacles de danse et de cirque attirent une part plus restreinte de la population (respectivement 11 % et 8 %). Enfin, une personne sur cinq (20 %) déclare avoir assisté à un festival (de musique, de théâtre, de cinéma, de photo, de livres et bandes dessinées, etc.).

Tableau 1 – Part de la population ayant réalisé une sortie culturelle au cours des douze derniers mois

En %

	2019	2023	2024	2025
Sont allés au cinéma	59	53	60	57
Sont allés dans une bibliothèque ou une médiathèque	32	30	37	33
Ont assisté à un spectacle joué par des professionnels	47	35	49	47
<i>dont concert</i>	35	24	36	35
<i>dont théâtre</i>	23	14	24	20
<i>dont cirque</i>	12	5	11	8
<i>dont danse</i>	12	8	14	11
Ont assisté à un festival	20	20	24	20
Ont visité un musée ou une exposition	41	33	39	33
Ont visité un monument	64	59	64	61

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, France entière.
Lecture : 57 % de la population déclare être allée au cinéma au cours des douze derniers mois.

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vagues de janvier 2022, d'octobre 2023, de janvier 2025 et de janvier 2026.

Pour l'ensemble de ces équipements et manifestations culturels, les taux de sortie enregistrent un léger recul entre 2024 et 2025, de 1 à 4 points selon les pratiques. Ils restent néanmoins proches des niveaux observés en 2019, avant la crise sanitaire.

Concernant les lieux patrimoniaux, les monuments demeurent, en 2025 comme les années précédentes, davantage fréquentés que les musées et les expositions : 61 % des Français ont visité un monument au cours des douze derniers mois et 33 %, un musée ou une exposition. En matière d'intensité de pratique, 40 % des visiteurs de monuments et 30 % des visiteurs de musées ou d'expositions en ont visité au moins trois au cours de l'année. Comme pour les lieux de spectacle vivant, la fréquentation des lieux patrimoniaux recule légèrement en 2025 par rapport à 2024 : de 3 points pour les monuments et de 6 points pour les musées. Elle retrouve ainsi les niveaux observés en 2023.

Les 15-24 ans fréquentent davantage les équipements culturels que leurs aînés

Les profils des Français fréquentant les sites patrimoniaux, les lieux de spectacle vivant, les cinémas ou encore les bibliothèques et les médiathèques présentent de nombreux traits communs, que ce soit en matière de sexe, d'âge, de groupe social, de niveau de diplôme, de revenus, ou encore de lieu de résidence (tableau 2). Quelques spécificités se dégagent toutefois selon les types d'équipements et de sorties culturelles.

Les hommes déclarent davantage que les femmes avoir réalisé une sortie culturelle au cours des douze derniers mois, pour la plupart des pratiques étudiées, à l'exception du théâtre et de la bibliothèque. Les écarts s'échelonnent de 2 à 7 points selon les types de lieux.

L'âge constitue un autre facteur fortement discriminant. Pour toutes les pratiques étudiées, à l'exception du théâtre, les 15-24 ans présentent les taux de sortie les plus élevés. Une partie de ces sorties peut toutefois s'inscrire dans un cadre scolaire ou de formation étudiante, certains jeunes constituant alors un public dit « captif ». La surreprésentation des jeunes dans les pratiques de sorties culturelles, régulièrement observée dans les enquêtes conduites depuis les années 1970, ne constitue donc pas un phénomène nouveau. Sa persistance dans un contexte marqué par le développement des usages numériques et médiatiques mérite néanmoins d'être soulignée.

Tableau 2 – Sorties réalisées au cours des douze derniers mois selon les caractéristiques sociodémographiques en 2025

En %

	Sont allés au cinéma	Ont assisté à un concert	Ont assisté à une pièce de théâtre	Ont assisté à un festival	Ont visité un musée ou une exposition	Ont visité un monument	Sont allés dans une bibliothèque ou une médiathèque
Ensemble	57	35	20	20	33	61	33
Sexe							
Homme	58	37	20	23	37	62	31
Femme	56	33	21	18	30	60	35
Âge							
15 à 24 ans	76	43	22	28	44	69	45
25 à 39 ans	66	39	23	32	41	71	40
40 à 59 ans	55	33	17	18	29	57	28
60 à 69 ans	51	32	19	17	31	58	30
70 ans et plus	45	33	24	13	30	58	32
Diplôme							
Aucun, CEP, BEPC, brevet	49	28	17	16	28	52	28
CAP ou BEP	45	26	14	14	22	54	25
Bac	64	34	19	20	31	61	35
Bac + 2	63	38	21	22	36	63	36
Bac + 3 et plus	72	52	33	32	55	77	46
Situation vis-à-vis de l'emploi							
Occupe un emploi	63	38	20	24	35	64	33
Étudiant (travaille ou pas)	83	46	26	28	46	72	55
Chômeur (y compris recherche premier emploi)	44	22	9	13	24	43	23
Retraité	46	33	22	14	31	59	31
Autre inactif	28	17	12	11	26	45	24

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	30	21	29	35	61	31
Cadre et profession intellectuelle supérieure	71	50	35	29	52	78	41
Profession intermédiaire	69	47	21	27	36	67	33
Employé	59	30	15	19	26	56	33
Ouvrier	51	23	10	17	25	50	22
Inactif	52	33	21	16	33	60	35

Grille communale de densité

Grands centres urbains	64	41	26	25	44	65	39
Centres urbains intermédiaires	55	32	20	19	29	57	31
Ceintures urbaines	48	27	12	14	22	52	27
Petites villes	55	35	19	20	30	60	32
Bourgs ruraux	55	34	17	18	28	61	33
Rural à habitat dispersé ou très dispersé	48	27	13	16	24	58	25

Revenus

Bas revenus	46	25	14	18	24	47	32
Classes moyennes inférieures	57	31	16	20	29	57	32
Classes moyennes supérieures	60	39	22	20	36	67	33
Hauts revenus	71	51	34	26	50	79	40

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, France entière.

Lecture : 56 % des femmes déclarent être allées au cinéma au cours des douze derniers mois.

Les éléments grisés correspondent à des effectifs de répondants trop faibles pour être commentés.

Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, vague de janvier 2026.

À l'inverse, les personnes âgées de 60 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer fréquenter les lieux culturels. L'écart avec les plus jeunes est particulièrement marqué pour le cinéma : 76 % des 15-24 ans déclarent y être allés, contre 51 % des 60-69 ans et 45 % des 70 ans et plus. Il demeure également important pour la fréquentation des bibliothèques (45 % contre respectivement 30 % et 32 %), des musées ou des expositions (44 % contre respectivement 31 % et 30 %), des monuments (69 % contre 58 % des 60 ans et plus), des concerts (43 % contre 32 % et 33 %) et des festivals (28 % contre 17 % et 13 %).

La sortie au théâtre apparaît, en revanche, plus intergénérationnelle : si 22 % des 15-24 ans déclarent avoir assisté à une pièce de théâtre au cours des douze derniers mois, c'est aussi le cas de 24 % des 70 ans et plus et de 19 % des 60-69 ans.

Les sorties culturelles apparaissent toujours plus développées chez les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les plus diplômés

Le niveau de diplôme demeure un facteur structurant des comportements de sortie. Quels que soient les équipements culturels (tableau 2), les taux de sortie des personnes ayant fait des études supérieures – celles ayant un bac + 2 et *a fortiori* celles ayant un bac + 3 et plus – sont les plus élevés. Les écarts avec les taux de fréquentation des personnes ayant un niveau inférieur au bac sont importants, de l'ordre de 18 à 33 points selon les sorties. La visite de musées ou d'expositions apparaît comme la pratique la plus clivante : elle concerne 28 % des individus ayant un CEP, BEPC ou aucun diplôme et 22 % de celles ayant un CAP ou un BEP contre 55 % des titulaires d'un bac + 3 et plus.

De façon concordante avec ces résultats, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont ceux qui fréquentent le plus les cinémas, les lieux de spectacle vivant, de patrimoine et les bibliothèques. Viennent ensuite les professions intermédiaires, les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, puis les employés. Les ouvriers présentent, pour leur part, les taux de sorties les plus faibles.

Le niveau de revenus constitue également un facteur de différenciation. À mesure qu'il s'élève, les taux de fréquentation augmentent, avec des écarts de 7 à 32 points entre les personnes disposant des revenus les plus faibles et celles disposant des revenus les plus élevés, selon les types de sorties. L'écart le plus faible concerne les festivals. La fréquentation des bibliothèques se distingue également par un écart plus limité (8 points), ce qui peut être lié à la gratuité d'accès.

En revanche, la visite de monuments apparaît particulièrement prisée par les hauts revenus (79 % d'entre eux déclarent s'y rendre), creusant l'écart avec les bas revenus (47 % d'entre eux, soit 32 points d'écart).

Enfin, en matière de lieux de vie, les taux de sorties culturelles les plus élevés sont systématiquement déclarés par les habitants des grands centres urbains, en lien avec une offre particulièrement développée et une stratification sociale propre aux grandes villes. À l'inverse, les taux de sorties les moins élevés sont systématiquement déclarés par les habitants des ceintures urbaines ou – pour la fréquentation des bibliothèques – par les habitants du rural. Les écarts entre territoires sont toutefois limités : 11 points pour les festivals, 14 points pour les bibliothèques, théâtres, concerts, monuments et 17 points pour les cinémas. Seule la fréquentation des musées fait apparaître des écarts plus marqués (22 points). Néanmoins, le contexte géographique de la sortie et la mobilité inhérente doivent aussi être pris en compte, qu'il s'agisse de tourisme culturel ou de déplacement de proximité (encadré 1).

Encadré 1

Tourisme culturel : un continuum de mobilités entre séjours prolongés¹ et sorties de proximité

Les pratiques muséales ou festivières entretiennent des liens étroits avec les mobilités touristiques. Si toutes les visites ne s'inscrivent pas dans un séjour comportant une ou plusieurs nuitées, une part importante de la fréquentation des sites patrimoniaux intervient à l'occasion de déplacements de loisirs ou de vacances. Les résultats du baromètre mettent ainsi en évidence des pratiques qui s'organisent selon des logiques de mobilité différenciées entre déplacements touristiques avec ou sans hébergement.

Les visites de musées et d'expositions ne relèvent pas uniquement de sorties à la journée. En 2025, 44 % des visiteurs les associent à un séjour comportant au moins une nuitée, dont 30 % en hébergement marchand et 14 % en hébergement non marchand, principalement chez des proches. Les visites sans nuitée restent néanmoins les plus fréquentes (55 %). La probabilité qu'une visite s'inscrive dans un séjour touristique augmente fortement avec la distance parcourue. Les visites réalisées à l'étranger s'accompagnent ainsi très majoritairement d'au moins une nuit en hébergement marchand (87 %). Cette proportion reste élevée, quoique plus modérée, pour les déplacements vers une autre région française (50 %). À l'inverse, les visites effectuées au sein du département de résidence donnent rarement lieu à une nuit sur place (9 %). L'éloignement géographique ne se traduit donc pas seulement par une distance parcourue plus importante : il modifie également les modalités de la visite, celle-ci s'inscrivant de plus en plus dans un séjour touristique à mesure que l'on s'éloigne du domicile.

1. Les séjours prolongés comprennent au moins une nuitée.

Une dynamique comparable s'observe pour les festivals. Quatre festivaliers sur dix (40 %) associent leur participation à un séjour comportant au moins une nuitée : 24 % dans un hébergement marchand et 16 % dans un hébergement non marchand. Les retours au domicile le jour même demeurent néanmoins majoritaires (60 %). Comme pour les visites de musées, la probabilité de séjourner sur place augmente avec l'éloignement géographique : elle atteint 82 % pour les festivals suivis à l'étranger, 77 % lorsqu'ils se déroulent dans une autre région française, contre seulement 21 % pour les déplacements effectués au sein du département de résidence.

La proximité comme cadre privilégié des sorties muséales et des festivals

Si une part des visites s'inscrit dans des séjours touristiques, la proximité demeure néanmoins le cadre privilégié des sorties culturelles, qu'il s'agisse des musées ou des festivals.

Au cours de l'année 2025, 21 % des visites de musées et d'expositions sont réalisées dans la commune de résidence, 20 % dans le département et 21 % ailleurs dans la région. Au total, ce sont 62 % des visiteurs qui ont effectué leur dernière visite muséale à proximité de leur lieu de résidence au cours des douze derniers mois. À l'inverse, 28 % des visites ont lieu dans une autre région française et 10 % à l'étranger.

La proximité des visites muséales varie toutefois selon la densité du territoire de résidence. Parmi les habitants des grands centres urbains, 34 % déclarent avoir effectué leur dernière visite dans leur commune de résidence, contre 19 % parmi les habitants des centres urbains intermédiaires, 11 % parmi ceux des petites villes et 7 % parmi ceux des espaces ruraux à habitat dispersé ou très dispersé. L'inégale répartition de l'offre culturelle sur le territoire peut contribuer à expliquer ces écarts, corroborant les résultats d'autres enquêtes². Les visites de proximité sont également plus fréquentes parmi les catégories modestes, qui déclarent davantage avoir effectué leur dernière visite dans leur ville. Ainsi, 25 % des personnes appartenant aux catégories de revenus les plus faibles déclarent avoir effectué leur dernière visite de musée ou d'exposition dans leur commune de résidence. Cette proportion atteint 24 % parmi les personnes qui ne sont pas parties en vacances au cours des douze derniers mois.

Des écarts apparaissent également selon l'âge. Les 15-24 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir réalisé leur dernière visite dans leur commune de résidence : ils sont 27 % dans ce cas, contre 21 % des 25-39 ans, 20 % des 40-69 ans et 18 % des personnes âgées de 70 ans et plus. De même, les étudiants privilégient l'offre muséale située à proximité de leur logement (27 %). Ces écarts selon l'âge pourraient s'expliquer en partie par les sorties culturelles organisées dans le cadre scolaire, qui conduiraient les plus jeunes à effectuer davantage de visites dans leur commune de résidence.

La participation aux festivals s'inscrit, elle aussi, majoritairement dans une logique de proximité. Parmi les personnes qui se sont déjà rendues dans un festival au cours de leur vie, 74 % déclarent que leur dernier festival s'est déroulé dans leur commune, leur département ou région de résidence.

2. Edwige MILLERY et Léa GARCIA, *Loisirs des villes, loisirs des champs ?*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2023-5, p. 15-17.

Plus précisément, 23 % y ont assisté dans leur commune, 28 % dans leur département et 23 % ailleurs dans leur région, contre 22 % dans une autre région française.

En comparaison avec les visites de musées et d'expositions, les festivals sont beaucoup plus rarement fréquentés à l'étranger : seuls 3 % de ceux qui se sont déjà rendus dans un festival indiquent que le dernier auquel ils ont assisté s'est déroulé hors de France, contre 10 % pour leur dernière visite muséale.

Ainsi, si la proximité demeure le cadre le plus fréquent des visites de musées et de la participation aux festivals, l'éloignement géographique accroît fortement la probabilité que ces pratiques s'intègrent à un séjour touristique, avec ou sans nuitée.

Le manque d'intérêt et le prix élevé des billets constituent les deux principaux freins déclarés à la fréquentation des festivals

Cette édition du baromètre approfondit l'analyse des sorties culturelles à dimension événementielle : les festivals, d'une part, et les événements nationaux tels que la Fête de la musique et les Journées européennes du patrimoine, d'autre part. Elle permet notamment de documenter les freins à la participation à ces différentes formes de pratiques culturelles.

Plus d'un tiers des personnes n'ayant pas fréquenté de festivals au cours des douze derniers mois invoquent le manque d'intérêt pour ce type de sortie (36 %, tableau 3). Ce motif arrive en tête des freins déclarés, comme c'était déjà le cas en 2023 où il était cité respectivement par 35 % et 33 % des personnes n'étant pas allées au cinéma ou au concert³.

Le prix trop élevé des billets constitue le deuxième frein le plus fréquemment cité : il est mentionné par 34 % des personnes n'ayant pas fréquenté de festival. Au regard des freins à la sortie au cinéma, au concert et au théâtre, l'obstacle tarifaire est toutefois moins souvent invoqué que pour le cinéma, le concert ou le théâtre (respectivement 54 %, 53 % et 39 %⁴). Il est davantage cité par les personnes disposant de faibles revenus ou au chômage : 42 % des personnes à bas revenus, 38 % de celles appartenant aux classes moyennes inférieures et 46 % des chômeurs le mentionnent.

La préférence pour d'autres formes de loisirs ou d'occupation du temps libre constitue un autre motif important de non-fréquentation des festivals : 21 % des personnes concernées déclarent en effet préférer

3. Voir Léa GARCIA, Anne JONCHERY et Claire THOUMELIN, *Les Sorties culturelles des Français et leurs pratiques en ligne en 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2024-2, p. 26.

4. *Ibid.*, p. 26-29.

consacrer leur temps libre à autre chose. Parmi les autres motifs invoqués, les freins relatifs à l'offre festivalière elle-même et à son accessibilité ne sont pas négligeables : 20 % des individus n'ayant pas fréquenté de festival indiquent qu'il n'y en a pas à proximité de leur domicile, 14 % jugent l'organisation de la sortie trop compliquée, 7 % ne savent pas quel festival choisir et 6 % déclarent que les horaires ne leur conviennent pas.

L'affluence constitue également un frein pour 18 % des non-festivaliers, qui déclarent préférer éviter les lieux très fréquentés. Ce motif est davantage cité par les plus âgés : 23 % des 60-69 ans et 22 % des 70 ans et plus le mentionnent. Les représentations sociales associées au festival peuvent aussi constituer un obstacle : 12 % des personnes n'ayant pas fréquenté de festival au cours des douze derniers mois déclarent ne pas s'y sentir à leur place.

Enfin, certaines contraintes personnelles limitent la participation. Le manque de disponibilité de l'entourage, alors même que la sociabilité contribue fortement à l'expérience festivalière, est cité par 11 % des non-participants. Des difficultés de déplacement sont également mentionnées, qu'elles soient liées soit à des problèmes physiques ou de santé (7 %), soit à des contraintes familiales (5 %). Ces obstacles varient selon l'âge et le cycle de vie : les problèmes de santé sont davantage cités par les 70 ans et plus (13 %), tandis que les difficultés liées à la garde des enfants sont plus fréquemment mentionnées par les 25-39 ans (12 % d'entre eux).

Tableau 3 – Freins à la sortie en festival au cours des douze derniers mois

En % de la population n'ayant pas assisté à un festival au cours des douze derniers mois

Raisons déclarées	Raison invoquée, quel que soit son classement
Cela ne vous intéresse pas vraiment	36
Les prix des billets sont trop élevés	34
Vous préférez consacrer votre temps libre à autre chose	21
Il n'y a pas de festivals à proximité de chez vous	20
Vous préférez éviter les lieux très fréquentés	18
C'est trop compliqué à organiser pour y aller (trop loin, difficile d'accès, etc.)	14
Vous ne vous sentez pas à votre place dans ces lieux	12
Vous n'avez personne avec qui y aller	11
Vous ne savez pas quel festival aller voir	7
Vous avez des problèmes de santé et pouvez difficilement vous déplacer	7
Les horaires ne vous conviennent pas	6
Vous pouvez difficilement vous absenter (gardes d'enfants, de personnes âgées)	5
Vous souhaitez limiter vos déplacements pour des raisons écologiques	2
Autre	6

Champ : personnes n'ayant pas assisté à un festival au cours des douze derniers mois, âgées de 15 ans et plus. France entière.
Lecture : 36 % des personnes n'ayant pas assisté à un festival au cours des douze derniers mois déclarent que cela ne les intéresse pas vraiment.

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vague de janvier 2026.

La Fête de la musique : une sortie populaire qui touche un quart de la population, particulièrement les jeunes

Célébrée chaque année le 21 juin depuis 1982⁵, la Fête de la musique donne lieu à des milliers de concerts, amateurs ou professionnels, le plus souvent gratuits et organisés dans de nombreux lieux du territoire. En 2025, 26 % de la population déclare avoir participé ou assisté à la Fête de la musique (tableau 4).

À l'image de la sortie au concert, mais de manière encore plus marquée, la Fête de la musique attire particulièrement les plus jeunes : 41 % des 15-24 ans y ont assisté ou participé, contre 22 % des 40-59 ans, 23 % des 60-69 ans et 18 % des 70 ans et plus. La participation à la Fête de la musique varie moins selon le niveau de diplôme que la sortie au concert : 10 points séparent les diplômés d'un CAP ou d'un BEP participant à la Fête de la musique, de ceux détenteurs d'un bac + 3 ou plus (21 % des premiers s'y rendent contre 31 % des seconds), contre 26 points pour les spectateurs de concerts (26 % contre 52 %, tableau 2). De même, les écarts de participation à la Fête de la musique selon la densité des territoires demeurent limités : le différentiel maximum n'est que de 5 points, entre les habitants des grands centres urbains (28 %) et ceux des petites villes (23 %).

La participation à la Fête de la musique apparaît ainsi comme une pratique plus largement partagée au sein de la population que la sortie au concert. En outre, 44 % des personnes ayant participé ou assisté à la Fête de la musique déclarent ne pas être allées au concert au cours des douze derniers mois (tableau 5). L'événement semble ainsi parvenir à mobiliser des publics un peu plus éloignés des sorties culturelles.

5. Pour plus de détails, voir : Comité d'histoire du ministère de la Culture, *1982-2022 La Fête de la musique à 40 ans !*, Sainte-Colombe-sur-Gand, La rumeur libre, coll. « Politiques culturelles et territoires », 2023.

**Tableau 4 – Part de la population ayant assisté à la Fête de la musique
ou aux Journées européennes du patrimoine en 2025
selon les caractéristiques sociodémographiques**

En %

	Fête de la musique	Journées européennes du patrimoine
Ensemble	26	16
Sexe		
Homme	27	16
Femme	25	16
Âge		
15 à 24 ans	41	14
25 à 39 ans	32	18
40 à 59 ans	22	13
60 à 69 ans	23	18
70 ans et plus	18	19
Diplôme		
Aucun, CEP, BEPC, brevet	24	12
CAP ou BEP	21	13
Bac	30	15
Bac + 2	25	18
Bac + 3 et plus	31	23
Situation vis-à-vis de l'emploi		
Occupe un emploi	28	16
Étudiant (travaille ou pas)	45	16
Chômeur (y compris recherche premier emploi)	18	11
Retraité	19	19
Autre inactif	14	7
Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)		
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	33	19
Cadre et profession intellectuelle supérieure	30	23
Profession intermédiaire	30	17
Employé	24	12
Ouvrier	23	10
Inactif	24	17
Grille communale de densité		
Grands centres urbains	28	19
Centres urbains intermédiaires	25	15
Ceintures urbaines	24	11
Petites villes	23	11
Bourgs ruraux	24	15
Rural à habitat dispersé ou très dispersé	25	15
Revenus		
Bas revenus	23	9
Classes moyennes inférieures	25	14
Classes moyennes supérieures	26	19
Hauts revenus	31	23

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus. France entière.
Lecture : 25 % des femmes déclarent être allées à la Fête de la musique en 2025.
Les éléments grisés correspondent à des effectifs de répondants trop faibles pour être commentés.

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vague de janvier 2026.

Tableau 5 – Sortie au concert et participation à la Fête de la musique

En %

	Ont assisté à un concert au cours des douze derniers mois	N'ont pas assisté à un concert au cours des douze derniers mois	Ensemble
Sont allées à la Fête de la musique	55	44	100
Ne sont pas allées à la Fête de la musique	28	72	100
Ensemble	35	65	100
Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, France entière. Lecture : 44 % des personnes qui sont allées à la Fête de la musique déclarent qu'elles n'ont pas assisté à un concert au cours des douze derniers mois.			

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vague de janvier 2026.

Les Journées européennes du patrimoine : un public plus âgé et plus diplômé

Créées en France en 1984, rebaptisées « Journées nationales du patrimoine » en 1992 puis « Journées européennes du patrimoine » (JEP) en 2000, elles se déroulent chaque année durant le troisième week-end de septembre et sont désormais organisées dans plus de 50 pays⁶. Elles visent à faire découvrir la richesse des patrimoines à travers des visites et l'ouverture exceptionnelle au public de monuments et de lieux patrimoniaux. En 2025, 16 % de la population déclare avoir effectué une visite dans le cadre des JEP.

Contrairement aux visites de monuments ou de musées plus souvent déclarées par les jeunes au cours des douze derniers mois, les JEP attirent proportionnellement davantage les plus âgés : 18 % des 60-69 ans et 19 % des 70 ans et plus y ont participé, versus 14 % des 15-24 ans. En revanche, comme observé pour la fréquentation annuelle des monuments ou des musées, la part des plus diplômés reste élevée : 23 % de la population ayant un niveau bac + 3 et plus s'est mobilisée pour les JEP en 2025 contre 12 % de ceux ayant un CPE, BEPC ou aucun diplôme et 13 % de ceux ayant un CAP ou un BEP. De même, 23 % des cadres et professions intellectuelles supérieures y ont participé contre 12 % des employés et 10 % des ouvriers. Les habitants des grands centres urbains sont également plus présents que les habitants des petites villes (19 % contre 11 %), mais ceux des zones rurales le sont autant que ceux des centres urbains intermédiaires (15 %).

Ainsi, la Fête de la musique attire un public jeune et plus populaire que celui des concerts, tandis que les Journées européennes du patrimoine mobilisent un public diplômé mais aussi plus âgé

6. Voir : <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

que celui des visiteurs de monuments et de musées. De plus, 90 % des personnes qui ont participé aux JEP ont déclaré avoir visité un monument au cours des douze derniers mois et seulement 10 % d'entre elles n'en avaient pas visité (tableau 6). Si l'on inclut les visites de musées et d'expositions, ces proportions atteignent respectivement 92 % et 8 %. Contrairement à la Fête de la musique, il semble donc que les JEP participent à un renforcement de pratiques de visite existantes plutôt qu'à une initiation à de nouvelles pratiques.

Tableau 6 – Visite de monument et participation aux Journées européennes du patrimoine (JEP) En %

	Visite de monument au cours des douze derniers mois	Pas de visite de monument au cours des douze derniers mois	Ensemble
Sont allées aux JEP	90	10	100
Ne sont pas allées aux JEP	55	45	100
Ensemble	61	39	100
Champ : personnes âgées de 15 ans et plus, France entière. Lecture : 10 % des personnes qui sont allées aux JEP déclarent qu'elles n'ont pas visité de monument au cours des douze derniers mois.			

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vague de janvier 2026.

Manque de disponibilité et d'intérêt, mais aussi crainte d'une trop forte affluence constituent les trois principaux freins déclarés à la fréquentation de la Fête de la musique et à celle des Journées européennes du patrimoine

Les freins à la participation à la Fête de la musique et aux Journées européennes du patrimoine apparaissent à la fois spécifiques, en raison du caractère événementiel et national de la sortie, et proches des obstacles identifiés pour les sorties culturelles évoqués précédemment (tableau 7).

La plupart des spectacles et des visites proposés dans le cadre de ces deux événements étant gratuits, le frein tarifaire ne peut être opposé à la sortie. En revanche, le manque d'intérêt est invoqué par un tiers de ceux n'allant pas à la Fête de la musique : c'est la raison la plus mentionnée (33 %). Elle trouve un écho avec ceux qui déclarent préférer consacrer leur temps libre à autre chose, soit 19 % des non-participants. Le deuxième motif qui fédère le plus est lié à l'affluence de la Fête de la musique et à la trop forte fréquentation que les individus préfèrent éviter (28 %). L'offre elle-même est aussi

Tableau 7 – Freins à la participation à la Fête de la musique et aux Journées européennes du patrimoine

En %

Raisons déclarées	Fête de la musique	Journées européennes du patrimoine
Cela ne vous intéresse pas vraiment	33	24
Vous préférez éviter les lieux très fréquentés	28	18
Vous n'étiez pas disponible à ce moment-là	24	30
Vous préférez consacrer votre temps libre à autre chose	19	15
Ce qui était proposé ne vous plaisait pas	24	15
Vous ne vous sentez pas à votre place dans ces événements	11	5
Vous n'avez personne avec qui y aller	10	7
Il n'y a pas d'événement organisé à proximité de chez vous	7	8
Vous avez des problèmes de santé et pouvez difficilement vous déplacer	7	5
Vous pouvez difficilement vous absenter (garde d'enfants, personnes âgées)	4	2
Vous n'avez pas trouvé l'information sur l'offre proposée	3	5
Vous n'en avez pas entendu parler	1	7
Vous trouvez les prestations musicales de la Fête de la musique souvent de mauvaise qualité	7	non demandé
C'est trop compliqué à organiser pour y aller (trop loin, difficile d'accès, etc.)	non demandé	7
Le ou les événements qui vous intéressaient n'étaient pas gratuits	non demandé	5
Vous avez déjà visité tous les lieux ouverts pendant les Journées européennes du patrimoine autour de chez vous	non demandé	4

Champ : personnes n'ayant pas participé à l'édition 2025 de l'événement, âgées de 15 ans et plus, France entière.
Lecture : 33 % des personnes n'ayant pas assisté à la Fête de la musique en 2025 déclarent que cet événement ne les intéressait pas vraiment.

Source : Crédoc, enquête *Conditions de vie et aspirations*, vague de janvier 2026.

mentionnée : 24 % des non-participants pointent que ce qui est proposé ne leur plaît pas, 7 % que les prestations musicales sont souvent de mauvaise qualité et 7 % qu'il n'y a pas d'événements à proximité de chez eux. Enfin, 24 % de ceux qui ne participent pas à la Fête de la musique invoquent un manque de disponibilité.

Pour les Journées européennes du patrimoine, c'est d'abord le manque de disponibilité qui est invoqué par 30 % des individus ne les ayant pas fréquentées. La deuxième raison réside dans le manque d'intérêt pour cet événement pour 24 % d'entre eux. Si ce motif apparaît souvent mobilisé tant pour la Fête de la musique, les festivals, que pour les autres sorties culturelles, la part d'individus le mentionnant pour les JEP reste inférieure à celle pour le spectacle vivant (36 % pour les festivals, 33 % pour la Fête de la musique, 33 % pour les concerts⁷,

7. Voir L. GARCIA, A. JONCHERY et C. THOUMELIN, *Les Sorties culturelles des Français et leurs pratiques en ligne en 2023*, op. cit., p. 26.

45 % pour les spectacles de théâtre⁸). De même, ils sont moins nombreux à déclarer préférer consacrer leur temps libre à autre chose comme raison à leur non-participation aux JEP (15 %).

La forte affluence est aussi un motif évoqué comme frein aux JEP, mais dans une proportion moindre que pour la Fête de la musique (18 % contre 28 %).

Enfin, des freins liés à l'offre proposée lors des JEP et à sa communication existent aussi, mais s'expriment un peu différemment que pour la Fête de la musique : 15 % des non-participants expliquent que ce qui était proposé ne leur plaisait pas, 8 % qu'il n'y avait pas d'événement à proximité, 7 % que c'est trop compliqué à organiser (trop loin, difficile d'accès), 5 % qu'ils n'avaient pas d'informations sur l'offre et 7 % qu'ils n'en avaient pas entendu parler.

Encadré 2

Sources et méthodologie

L'enquête *Conditions de vie et aspirations* du Crédoc, menée chaque année depuis 1978, actuellement sous la forme de trois vagues annuelles, suit les opinions, les valeurs et les comportements des personnes résidant en France. Sur commande du service statistique du ministère de la Culture, un module de questions concernant les comportements en matière de sorties culturelles est introduit chaque année depuis 2023⁹. Pour cette dernière édition du baromètre des sorties culturelles, 11 questions ont été insérées dans la vague d'enquête de janvier 2026. L'enquête a été réalisée en ligne auprès de 3 000 interviewés résidant en France entière (France métropolitaine et DROM-COM) et âgés de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après les derniers chiffres du recensement de la population réalisé par l'Insee. Un redressement final a été effectué en fonction des critères suivants : variable croisée sexe × âge, région, taille d'agglomération, PCS de la personne interrogée, logement individuel ou collectif, ainsi qu'une variable croisée âge × niveau de diplôme, qui permet de limiter le biais de sélection lié au mode de recueil.

Cette enquête permet de suivre les taux de sorties culturelles de la population dans les lieux de patrimoine, de spectacle vivant, les festivals, les bibliothèques et les salles de cinéma et de les interroger ponctuellement sur des sujets spécifiques (participation et freins à la participation aux événements culturels nationaux que sont la Fête de la musique et les Journées européennes du patrimoine par exemple). Elle ne permet toutefois pas de mener des

8. *Ibid.*

9. Depuis 2011 pour les sorties patrimoniales (<https://www.credoc.fr/publications/la-visite-des-musees-expositions-et-monuments-en-2018>).

analyses aussi détaillées et transversales que l'enquête sur les pratiques culturelles en France menée par le ministère de la Culture, qui constitue le dispositif d'observation principal des loisirs et des pratiques culturelles, et de leurs évolutions. La sixième et dernière édition de cette enquête décennale a été menée en 2018 auprès d'un échantillon de plus de 9 200 personnes âgées de 15 ans et plus en France métropolitaine.

Les taux de pratiques au cours des douze derniers mois mesurés dans l'enquête *Pratiques culturelles* en 2018 diffèrent en partie de ceux mesurés dans les différentes éditions du baromètre issues de l'enquête *Conditions de vie et aspirations* du Crédoc. Les écarts peuvent s'expliquer par des différences de protocole (collecte face-à-face ou par Internet), de formulation des questions, de taille d'échantillon ou de leur mode de construction (tirage aléatoire ou méthode des quotas). Par ailleurs, certains changements peuvent intervenir entre deux éditions d'une même enquête : des évolutions de la structure de la population ou des concepts mesurés, ou encore des modifications méthodologiques telles qu'évoquées plus haut peuvent altérer l'observation des évolutions des comportements.

Sources/pour en savoir plus :

- Olivier GODECHOT, « Plus d'amis, plus proches ? Essai de comparaison de deux enquêtes peu comparables », *Document de travail. Méthodologie statistique*, n° 0004, Insee, 2000 (<http://olivier.godechot.free.fr/hopfichiers/compar.pdf>)
 - Pascal ARDILLY, Laura CASTEL et Patrick SILLARD, « Il y a sondage et sondage... », *Le blog de l'Insee*, 25 juillet 2022 [en ligne] (<https://blog.insee.fr/il-y-a-sondage-et-sondage/>)
-

Encadré 3

Définitions des variables sociodémographiques

La variable « professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) » associe à chaque individu la PCS qu'il occupe. Si l'individu n'occupe pas d'emploi au moment de l'enquête, alors on lui assigne la valeur de la PCS de la dernière profession qu'il a occupée. Les retraités ne sont ainsi pas classés dans la catégorie « autres inactifs », mais répartis entre les différentes modalités de la variable selon la PCS qu'ils occupaient par le passé.

En revanche, la variable « situation vis-à-vis de l'emploi » décrit la position des individus sur le marché du travail au moment de l'enquête.

La variable « revenu » est calculée à partir du revenu par unité de consommation (UC) du ménage. Cela permet de comparer des ménages de taille ou de composition différente, à l'exception des 2 % d'enquêtés qui n'ont pas souhaité répondre à cette question. Les modalités de cette variable se définissent ainsi :

- bas revenus : revenu par UC inférieur à 70 % du revenu médian dans l'échantillon ;
- classes moyennes inférieures : revenu par UC compris entre 70 % du revenu médian et le revenu médian ;
- classes moyennes supérieures : revenu par UC compris entre la médiane et 1,5 fois le revenu médian ;
- hauts revenus : revenu par UC supérieur à 1,5 fois le revenu médian.

La variable « grille communale de densité » permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Cette classification est définie par Eurostat et a été calculée, pour la France, par l'Insee. Dans cette étude, la grille communale de densité à 7 niveaux au 1^{er} janvier 2023 est utilisée, mais pour des raisons méthodologiques les catégories « rural à habitat dispersé » et « rural à habitat très dispersé » ont été regroupées.

La variable « diplôme » correspond au niveau de diplôme le plus élevé obtenu par l'enquêté.

À lire aussi

Baromètre des festivals 2025

Bérangère Dujardin

En 2025, le *Baromètre des festivals* a recueilli les réponses de 3 200 festivals dont l'édition s'est tenue au cours de l'année. Les festivals relevant des arts de la scène sont les plus nombreux : 42 % sont des festivals de musique et 22 % des festivals de spectacle vivant hors musique.

Les montants de dépenses par poste sont le plus généralement considérés comme stables par rapport à la précédente édition, à l'exception des dépenses artistiques, techniques, logistiques et de sécurité, ainsi que des dépenses liées aux voyages, à l'hôtellerie et à la restauration (en hausse pour respectivement 41 %, 43 % et 46 % des festivals). Les variations des postes de recettes sont plus contrastées, les hausses les plus fréquentes concernant les recettes de billetterie (pour 43 % des festivals) et les baisses les plus fréquentes, les subventions départementales (39 %). Tous postes confondus, 46 % des festivals déclarent un montant total de recettes équivalent à celui de leurs dépenses, et 20 %, un montant de recettes supérieur.

Parmi les difficultés rencontrées, les difficultés financières sont toutefois les plus fréquemment citées : 49 % des festivals déclarant en avoir rencontré « un peu » et 28 % « beaucoup ». Les aléas naturels et les difficultés de recrutement de bénévoles constituent les autres difficultés les plus souvent mentionnées : pour chacune de ces deux situations, 30 % des festivals déclarent avoir rencontré « un peu » de difficultés et 8 % « beaucoup ».

11 pages.

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation>

Malgré ces difficultés, les perspectives pour la prochaine édition apparaissent majoritairement favorables, 88 % des festivals estimant qu'elle aura certainement lieu.



110 pages.

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation>

PATRIMOSTAT

Patrimostat 2026

Patrimostat est la publication de référence du ministère de la Culture sur la fréquentation des patrimoines en France : Musées de France, monuments nationaux, Maisons des Illustres, archives de France, monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, Jardins remarquables, Villes et Pays d'art et d'histoire, patrimoine culturel immatériel, ethnopôles, patrimoine européen, Architecture contemporaine remarquable.

Cette nouvelle édition de *Patrimostat* poursuit le travail d'observation des patrimoines conduit par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture. Elle rassemble les données les plus récentes sur l'offre patrimoniale, sa répartition sur le territoire, les publics et les fréquentations, à partir des enquêtes et dispositifs de suivi mis en œuvre par le ministère et ses partenaires.

Abstract

2025 Cultural Outings Barometer

Launched in 2024 and now conducted annually, the 2025 Cultural Outings Barometer shows that cultural attendance rates are similar to those observed the previous year, despite a slight decline. Thus, in 2025, 57% of French people went to the movies, 47% attended a show, 61% visited a historic site, 33% visited a museum, and 33% visited a library or media center. In addition, 20% of the population attended a festival.

In terms of social stratification, 15- to 24-year-olds visit cultural venues more frequently than their older counterparts. Similarly, those with higher levels of education, as well as executives and professionals in higher-level intellectual occupations, engage in cultural outings most frequently. This edition of the barometer also examined tourism-related travel patterns, which include visits to museums and festivals, showing that 44% of museum visitors and 40% of festivalgoers combine their outing with a trip involving at least one overnight stay—a rate that increases with the geographical distance from the cultural venue.

Finally, this edition of the survey focused on national events: the Fête de la Musique and the European Heritage Days. In 2025, 26% of French people reported having participated in the Fête de la Musique, and 16% visited a site as part of the European Heritage Days. While the Fête de la Musique attracts a younger and more working-class audience than that of concerts, the European Heritage Days draw a more educated but also older audience than that of visitors to monuments and museums. Lack of availability and interest, as well as the fear of overcrowding, are the main barriers to participation in these cultural events.

The Cultural Outings Barometer is produced in collaboration with Crédoc as part of the “Living Conditions and Aspirations” survey, which was conducted online among 3,000 residents throughout France aged 15 and older.

Directrice de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Laura Breidt

Date de publication : septembre 2026

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation>
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

contact.deps@culture.gouv.fr

Initié en 2024 et désormais réitéré chaque année, le baromètre des sorties culturelles 2025 fait apparaître des taux de fréquentation culturelle proches de ceux observés l'année précédente, malgré un léger recul. Ainsi, en 2025, 57 % des Français sont allés au cinéma, 47 % ont assisté à un spectacle, 61 % ont visité un monument, 33 % un musée et 33 % ont fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque. En outre, 20 % de la population s'est rendue à un festival.

En matière de stratification sociale, les 15-24 ans fréquentent davantage les équipements culturels que leurs aînés. De même, les plus diplômés ainsi que les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont les pratiques de sorties culturelles les plus développées.

Cette édition du baromètre s'est aussi penchée sur les publics de la Fête de la musique et des Journées européennes du patrimoine. En 2025, 26 % des Français déclarent avoir participé à la Fête de la musique et 16 % ont réalisé une visite dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Si la Fête de la musique attire un public jeune et plus populaire que celui des concerts, les Journées européennes du patrimoine mobilisent un public diplômé mais aussi plus âgé que celui des visiteurs de monuments et de musées. Le manque de disponibilité et d'intérêt, ainsi que la crainte d'une trop forte affluence représentent les principaux freins à la participation à ces événements culturels.

Le baromètre des sorties culturelles est réalisé en collaboration avec le Crédoc, dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie et aspirations*, menée en ligne auprès de 3 000 personnes résidant en France, âgées de 15 ans et plus.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/espace-documentation
et sur
www.cairn.info

ISBN : 978-2-11-179334-7

